

BULLETIN MUNICIPAL N°31



2023

BOISVILLE-LA-SAINT-PÈRE

SOMMAIRE

Le mot du Maire	1
Les services de votre Mairie	4
État-Civil	5
École maternelle/élémentaire	6
Zoom : « O’Rollet Chô ».....	7
Bibliothèque	9
Comptes Administratifs 2022.....	10
Commission des travaux.....	13
Vos demandes de travaux.....	14
Environnement : les règles du bien vivre ensemble.....	16
Commission des fêtes et des manifestations	18
Collecte des déchets	19
Le réemploi et la réparation.....	21
Le Centre d'Intervention d'Allonnes (CI).....	22
Le Club de l'Amitié	26
Le Tennis club	27
L'APE "Les P'tits Beaucerons"	29
La Gymnastique volontaire	31
Zoom : « le collectif de Chevannes »	32
Paroisse Saint Martin en Beauce	32
Chartres TV	33
Le réseau Filibus et le transport à la demande	33
Chartres Rénov’Habitat	34

Le mot du Maire

Chères Boisivilloises, Chers Boisivillois,

L'année 2022 a été caractérisée comme l'année de l'embellissement de la commune.

Nous avons prévu, cette année, la réfection totale de nos deux logements communaux qui jouxtent l'école, ainsi que le ravalement et les changements de menuiseries de la mairie et de la bibliothèque.

La situation économique ayant été quelque peu perturbée cette année, je ne vous surprendrais pas en vous disant que les commandes, elles aussi, ont pris du retard.

Nos logements communaux sont maintenant disponibles à la location. Le plus grand des deux a d'ailleurs trouvé un locataire.

Concernant les ravalements extérieurs de la mairie et de la bibliothèque, les travaux ont débuté la première semaine de janvier. Le rafraîchissement de l'intérieur devrait se dérouler dans l'année.

Mais sachez que l'équipe municipale et moi-même, allons continuer à travailler, chaque jour de cette nouvelle année, afin de mener tous nos projets à la réalisation.

Si cette année 2022 a été quelque peu perturbée dans la réalisation de ses projets, il faut noter cependant qu'elle nous a permis de retrouver goût aux différentes manifestations qui avaient dû être mises de côté depuis plusieurs années, du fait de la pandémie de la COVID-19.

En effet, cette année a été, pour nous, nouvelle équipe municipale en place, l'occasion de pouvoir célébrer :

- nos 1^{ères} commémorations avec la participation de l'Harmonie Municipale de Voves, des Pompiers du CI d'Allonnes accompagnés des Jeunes Sapeurs-Pompiers en apprentissage au CS des Villages Vovéens,
- notre 1^{ère} kermesse des écoles, suivie d'un concert sur le stade, le tout, organisé par l'Association des Parents d'Élèves de Boissville – Allonnes, les P'tits Beaucerons,
- notre 2^{ème} salon des associations, qui a permis de regrouper un bon nombre d'associations du village,
- notre 1^{er} 14 juillet : repas, retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal avec plus de 100 inscrits,
- notre 1^{er} repas des Aînés : une soixantaine de convives au déjeuner dans notre restaurant La Chaudière,
- notre 1^{er} arbre de Noël : qui a réuni plus de soixante-dix enfants de la commune autour d'un spectacle suivi de la remise des cadeaux par le Père Noël et d'un goûter pour clore la journée.

Malgré cela, l'année 2022, n'aura pas été si simple pour nos agents du scolaire et du périscolaire, suite à la perte brutale de leur collègue, notre dame de la cantine, Béatrice.

Pour garder une note positive à cette année 2022, il faut noter que Boisville se veut d'être dynamique :

- nous comptons cette année six Jeunes Sapeurs-Pompiers (dont un jeune d'Allonnes),
- notre stade qui est animé toute la semaine par des entraînements et des matchs de foot le week-end : par le Club de Foot d'Ymonville, toutes catégories confondues,
- depuis le 1^{er} janvier 2023, la section Foot - UFOLEP de Boisville a repris du service et compte déjà une quinzaine de licenciés,
- le Tennis qui organise, tout au long de l'année, divers tournois enfants et/ou adultes, et qui a participé en 2022 au téléthon, compte quatre-vingt-seize licenciés de Boisville et ses environs.

M. et Mme DUMENIL, propriétaires de la Boulangerie et du Bar Tabac de Boisville-la-Saint-Père, ont trouvé acquéreurs et se sont tournés vers une vie plus paisible.

Ce fut avec plaisir que nous avons accueilli dans notre village, Christophe et Carole ROLLET, devenus les nouveaux propriétaires en septembre 2022, du Bar-Tabac et du point chaud « O'Rollet Chô ». Ils vous proposent de bonnes viennoiseries, pâtisseries ainsi que du bon pain chaud à tout moment.

Tournons-nous maintenant vers l'avenir pour découvrir les projets qui marqueront l'année 2023.

L'achat, et pas des moindres, d'un véhicule technique électrique a été fait durant le premier trimestre 2023. Il faut en effet vivre avec son temps et montrer l'exemple. Les véhicules électriques représentent aujourd'hui une part de marché importante sur le territoire français (près de 20%).

Nous lancerons cette année la deuxième tranche des pistes cyclables dans la rue de la Vigne, et nous procéderons également à un changement de priorité dans la rue de la République, au niveau de l'entreprise LECOQ.

La création de places de stationnement dans le hameau de Chevannes, a également vu le jour début 2023.

Ces décisions entraîneront des modifications de circulation. Une campagne de communication sera faite auprès de la population pour l'informer de tous ces changements, dont le but premier sera de faire ralentir la vitesse dans Boisville et ses hameaux.

Nous procéderons à la création d'un parking, pour faciliter l'accès au cimetière, côté lotissement de la Garenne, ainsi qu'à la réfection des abords de la salle des fêtes et du tennis. Nous continuerons également à travailler sur le déploiement de la fibre dans les hameaux et les fermes isolées, notamment, afin de permettre à l'ensemble des Boisvillois, de profiter de cette nouvelle ère dans les meilleures conditions, d'ici le 30 juin 2023, comme nous ont indiqué les intervenants de XP Fibre.

Autre sujet sensible qui est d'actualité sur notre territoire : il s'agit de l'autoroute A154. Après plusieurs rencontres avec le Département, la Préfecture et différentes entreprises, un cahier de doléances a été mis en place pour la commune fin 2022.

Et après réflexion, je pense qu'il serait préférable de considérer l'opportunité sur le plan économique, d'une telle réalisation, plutôt que de s'arrêter aux contraintes visuelles et sonores d'un projet situé à un kilomètre de notre commune.

Nous devrions pouvoir bénéficier d'un échangeur et d'une aire de service, sans impact foncier sur la commune.

Parlons maintenant de perspectives d'avenir pour notre commune.

Sur le court terme, nous envisageons de vendre nos huit logements sociaux. Ce qui nous permettrait d'avoir plus de souplesse sur le plan financier en désendettant notre budget LASM (il nous reste aujourd'hui un solde de 589 000 €).

Sur le moyen terme, notre réflexion se tourne, aujourd'hui, sur la possible création d'un lotissement d'une vingtaine de parcelles, sur le terrain jouxtant le stade et appartenant à la commune.

Ces deux derniers points sont à l'étude aujourd'hui, et rien n'est encore fait pour l'instant. Le but premier de ces projets étant de faire entrer à Boisville des jeunes couples avec enfants afin de préserver notre école.

Aux vues de tous ces projets et réflexions, je tenais à vous informer que depuis le 1^{er} janvier, je bénéficie d'une disponibilité professionnelle afin de m'investir pleinement dans mes fonctions d'élue et répondre au mieux à vos besoins.

En espérant que tous vos projets personnels pourront se réaliser,

Prenez soin de vous.

Votre Maire,

Magalie ROBERT

Les services de votre Mairie

Le cimetière

Cave urne	Columbarium	Jardin du souvenir :
15 ans : 85 €	15 ans : 155 €	Gratuit
30 ans : 155 €	30 ans : 300 €	

Les Concessions :

Trentenaire : 175€	Cinquantenaire : 245 €	Perpétuelle : 1 120 €
---------------------------	-------------------------------	------------------------------

Taxe unique de superposition : 93 €
(Sur les concessions acquises à compter du 01/01/2020)

Commerces ambulants : Redevance - droit de place

Pour tout commerce ambulant stationnant sur la commune : la somme annuelle forfaitaire est de 260 €.

Pour les commerçants ambulants souhaitant un stationnement temporaire unique sur la commune : la somme forfaitaire est de 130 € pour chaque stationnement.

Tarifs de location de la salle des fêtes :

Pour les habitants de la commune :	
Sans chauffage : 320 €	Avec chauffage : 400 €
Pour les personnes qui n'habitent pas la commune :	
Sans chauffage : 410 €	Avec chauffage : 500 €

Élue référente :

Sandra Percheron

☎ : 06 14 70 09 22

Pour réunion : 250 €

Caution : 1500 €
Équipement vaisselle : 64 €

Horaires d'ouverture de votre mairie :

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public :

Lundi de 16h00 à 19h00,
Mardi de 8h00 à 11h00,
Jeudi de 14h30 à 17h30,
Vendredi de 13h00 à 15h30.

Coordonnées :

1 rue du stade - 28150 BOISVILLE-LA-SAINT-PÈRE
Téléphone : 02 37 99 32 28 - **Email :** mairie@boisvillelasaintpere.fr
Site internet : www.boisvillelasaintpere.fr



État-Civil

Les naissances de l'année 2022 :



BEUCHER POIRET Kaydenn : 1^{er} février
SUREAU Mia : 18 février
MILLON Amélia : 21 février
DELBAR Léna : 2 avril
LÉON Lya : 8 avril
GRONDIN Lyam : 17 juillet
CACHINHO Lalie : 19 juillet
BONHOMMEAU Capucine : 12 août
PELLETIER Malo : 3 novembre
POLLION Ambre : 17 novembre
FOUCAULT Timothé : 22 décembre



Les unions de l'année 2022 :



LEBBOS Tatiana & MAZURE Daniel	12 février
CLAVELOU Justine & HABERT Clément	18 juin
VENDEVILLE Priscilla & MILLON Johann	23 juillet
AUVRAY Morgane & BALLESTEROS Julien	10 septembre

Les décès de l'année 2022 :

MALNOULT Béatrice : le 5 septembre
CRINIER Marguerite, veuve LE POËC : le 3 décembre



L'école primaire de Boisville-la-Saint-Père compte 89 élèves répartis de la façon suivante :

PS/MS : 11 PS + 5 MS = 16 avec Véronique Pryloutsky et Jenny Grandjean le mardi,
(ATSEM : Aurore Sorin),
GS/CP : 8 GS + 9 CP = 17 avec Coralie Gallot,
CE1/CE2 : 14 CE1 + 5 CE2 = 19 avec Sandrine Véry,
CE2/CM1 : 11 CE2 + 7 CM1 = 18 avec Claire Buisson,
CM1/CM2 : 9 CM1 + 10 CM2 = 19 avec Carine Souchu (classe d'Allonnes).

Nous travaillons cette année plusieurs projets communs à toutes les classes, tous axés sur notre thème de « **Voyage autour du monde** » :

- **ÉCOLIRE** : Le prix littéraire des élèves des écoles d'Eure-et-Loir de 2 ans à 12 ans, avec une sélection de livres par tranche d'âge sous le thème "Racont'Arts". (Coût : 296,02€ pris en charge par la coopérative scolaire)
- **USEP** : Les classes sont inscrites à l'USEP, ce qui permet de participer à différentes rencontres sportives, et notamment « Les P'tits Bals » qui ont pour thème les musiques du monde. (Coût : 329,90€ pris en charge par la coopérative de l'école, transports pris en charge par les communes)
- « **Musique en tous sens** » : dispositif porté par le Conseil Départemental. Nous bénéficions de l'intervention d'une musicienne, d'une photographe, d'une chorégraphe et d'une metteuse en scène pour créer un spectacle en fin d'année à destination des parents. (Coût : 600€ pris en charge par la coopérative scolaire)

Dans le cadre de notre « Voyage autour du monde », les élèves de l'école reçoivent des cartes postales des 4 coins de la planète. N'hésitez pas à envoyer lors de vos excursions, ou faire envoyer par vos proches, des cartes postales de différentes régions de France ou d'autres pays, ils les recevront avec grand plaisir (Les élèves de l'école, 1 rue du Stade, 28150 Boisville-la-Saint-Père, France).

Véronique Pryloutsky,
Directrice de l'école



Rencontre avec Carole et Christophe ROLLET, Nouveaux propriétaires de l’unique commerce de Boisville-la-Saint-Père **O’Rollet Chô**



- Pourquoi la reprise d’un tel commerce, vous qui n’êtes pas du métier ? Quelles ont été vos motivations ?

Devant faire face à une reconversion professionnelle, nous avons décidé de nous tourner vers le commerce, ayant toujours eu l’envie de reprendre une telle affaire.

Nous avons eu connaissance de la vente de la Boulangerie DUMENIL et du bar-tabac, détenus par Sabrina et Mickaël, et nous ne voulions pas que ce petit commerce de proximité ferme. Nous avons donc tout mis en œuvre afin de réaliser notre rêve.

Nous sommes tous deux de Boisville-la-Saint-Père, et reprendre le commerce de notre commune fut, pour nous, une opportunité unique.

- Quels sont les produits proposés ?

Nous sommes aujourd’hui propriétaires du point chaud « **O’Rollet Chô** », dans lequel nous proposons à notre clientèle :

- du pain chaud, à tout moment, ainsi que des pains spéciaux sur commande,
- des viennoiseries et des pâtisseries, des gâteaux sur commande,
- divers produits en fonction des saisons, sur commande : galettes des Rois, crêpes, roussettes, chouquettes, bûches, chocolats...,
- des sandwichs chauds ou froids, seuls ou sous forme de formule,
- des bonbons...



Nous proposons également, sur commande, la fourniture de pièces de cocktails pour l’organisation de vos occasions particulières (le service n’étant pas fourni), ainsi qu’un rayon petite épicerie, avec divers produits : lait, boissons diverses, chips locales « Belsia », alcools, confitures, Nutella...

Le point Poste a été conservé.

Propriétaires également du « **Bar des Sports** », nous vous proposons diverses boissons, vente de tabac, presse et jeux de grattage (Française des Jeux).

Nous proposerons aussi, tout au long de l’année, des soirées thématiques, qui pourront être associées et/ou animées par les différentes associations de la commune.





Nous avons récemment mis en place le **point Nickel**, un compte pour tous, permettant de payer par carte, dans tous les commerces, en ligne et partout dans le monde.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous proposons également le Paiement de Proximité, mis en place par la Direction Générale des Finances Publiques qui a noué un partenariat avec le réseau des buralistes, afin de faciliter le règlement de vos impôts, amendes ou factures du service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...). Les buralistes partenaires afficheront ce logo. Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 €, et par carte bancaire. Attention, les avis d'impôts supérieurs à 300 € ne pourront pas être payés auprès des buralistes.



- Quel est votre « Bilan », après 6 mois de reprise ?

Nous avons ressenti un début « timide » mais maintenant, nous rencontrons beaucoup plus de nouveaux clients, ce qui nous permet de dresser un bilan plutôt positif de ces six premiers mois d'activité.

Nous remercions toute notre clientèle de nous être aussi fidèle.

Nous entretenons de bonnes relations avec les associations locales qui nous font travailler lors de leurs événements ponctuels, et nous ne pouvons que les remercier.

- Quels services aimeriez-vous que la mairie vous apporte ?

Nous pourrions attendre de la mairie l'organisation de manifestations, autrefois réalisées sur la commune, comme le feu de la St Jean, la cochonnaille, ou un loto...et avec laquelle nous pourrions travailler en partenariat.

Nous espérons pouvoir compter sur la mairie pour le prêt de matériel (chaises, barnums...) ainsi qu'un agrandissement, si nécessaire, de la zone piétonne sur laquelle nous pourrions disposer barnum, tables, chaises en période estivale, tout en garantissant la sécurité de tous.

Nous souhaiterions aussi revoir, avec la commune, la signalisation de notre commerce aux différents points d'entrées dans la commune.



Nous remercions la mairie qui nous a aidés dans le montage administratif du dossier. Elle a également facilité notre installation en nous permettant de louer des logements communaux, durant le temps séparant la vente de notre maison et l'emménagement dans notre nouvelle habitation.



Un lieu où il fait bon...

LIRE
DÉCOUVRIR
CRÉER
PARTAGER
SE DÉTENDRE
RÊVER

L'accès à la bibliothèque est **libre et gratuit** pour tous.
L'**inscription** est **gratuite** et valable un an date à date.
Elle donne droit au prêt de **6 documents** pour **6 semaines**.
Vous trouverez dans la bibliothèque :

- des romans, des BD, des documentaires, pour les petits et les grands,
- un accès internet et WiFi
- des livres en gros caractères
- un accès à près de 1000 livres numériques à télécharger gratuitement et légalement, ainsi qu'à plus de 1000 titres de presse sur le site <https://mediatheques.eurelien.fr/>
- une mini ludothèque
- un espace dédié à la mémoire et à la vie locale
- un espace détente

Grâce au module *Skilleos* de la Médiathèque départementale d'Eure-et-Loir, vous aurez également accès à plus de 1 100 modules de formations vidéo, pour tous les âges et tous les goûts : musique, photo, yoga, cours de langues, loisirs créatifs, management, informatique et bureautique, code de la route...



Cette année encore, la bibliothèque poursuit ses partenariats: non seulement avec la Médiathèque départementale d'Eure-et-Loir, mais aussi avec l'école primaire de Boisville-la-Saint-Père: en effet, deux classes sont accueillies une fois par mois.

De plus, certaines animations peuvent être proposées tout au long de l'année: à noter la venue de l'écrivain Roger Judenne en mars 2022.

Vous l'aurez compris, pas une minute à perdre: venez vous inscrire!

Gardez à l'esprit que bénéficier d'une bibliothèque dans sa commune, c'est **partager** un moment convivial, **participer** à des animations, **éveiller** les sens et l'imaginaire, **trouver** et **interroger** l'information, **stimuler** son esprit critique, **assurer** la liberté d'expression, **favoriser** l'intégration sociale, **contribuer** à une société plurielle, **découvrir** l'inattendu, mais aussi le bonheur simple de croiser le sourire de Claudine, Nadine ou Hélène!

Ouverture au Public:

VEN. 17 h - 18 h
SAM. 11 h - 12 h



Bibliothèque municipale
de Boisville la Saint Père



Afin de vous satisfaire au mieux,
l'amplitude horaire des ouvertures au public
est susceptible d'augmenter en 2023.

Au plaisir de vous rencontrer!

Contact:

2 rue du Stade
28150 BOISVILLE-LA-SAINT-PÈRE
09 67 08 08 98

bibliotheque.boisvillelastpere@orange.fr

L'année 2022 marque le retour à une activité « plus normale » au sortir de la crise sanitaire qui aura affecté les deux précédents exercices et geler quelque peu l'activité de la commune sur le plan du développement.

Ainsi avec près de 130 000 € TTC d'investissements, hors subventions, réalisés par la commission des travaux (incluant les équipements municipaux dont nous vous avons déjà parlé), 2022 concentre les reports des années précédentes et des aménagements divers qui vous seront détaillés avec plus de précisions dans ce bulletin.

Notons cependant quelques axes majeurs que nous avons voulu prioriser :

- Acquisition de matériel technique pour davantage d'efficacité de nos employés municipaux,
- Aménagements routiers et signalisation pour optimiser la sécurité dans les villages,
- Réaménagement des logements communaux rue du Stade à côté de l'école pour capitaliser sur notre patrimoine, avec deux appartements mis à la location,

Au-delà du prêt de 60 000 € souscrit en 2021 mais décaissé en 2022 pour le matériel technique, la commune n'a pas eu recours à l'endettement bancaire.

Situation financière de Boisville-la-Saint-Père

L'encours de dette de Boisville-la-Saint-Père représente 220 000 € (hors logements sociaux), pour une capacité d'autofinancement (CAF) de 85 000 €, soit 2,6 années, pour une norme maxi à 12 ans.

Avec les logements sociaux, cet encours représente 819 000 €, soit au total 9,3 années de CAF. Cette dernière dette est lourde et incohérente avec le fonctionnement d'une commune de notre taille, c'est pourquoi nous travaillons actuellement à la cession de ces logements sociaux à un bailleur social compétent en la matière.

La trésorerie est saine et représente plus de 6 mois de charges.

Enfin, notons que le critère de l'administration concernant les impôts directs se mesure via le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (CMPF). Il est de 75% pour Boisville-la-Saint-Père, soit modéré.

La pression fiscale est réputée modérée en dessous de 100, forte au-dessus de 100 et maximale à 130%.

En synthèse, cet exercice se caractérise par la régulation des écritures suite au changement de Communauté de Communes de 2018 (le temps administratif est long...) et la continuité de l'amélioration du cadre de vie sans augmentation de la pression fiscale. Les soldes consolidés des deux sections sont bénéficiaires de 60 000 € et permettent d'envisager sereinement l'avenir.

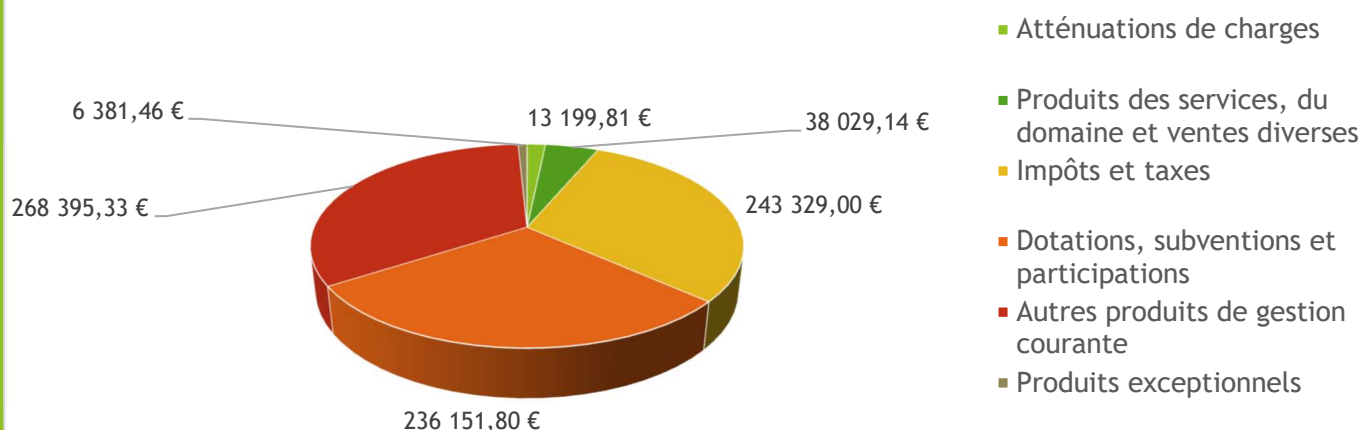
RECETTES

Atténuations de charges	13 199,81 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses	38 029,14 €
Impôts et taxes	243 329,00 €
Dotations, subventions et participations	236 151,80 €
Autres produits de gestion courante	268 395,33 €
Produits exceptionnels	6 381,46 €
TOTAL	805 486,54 €

Pour les recettes, les impôts et dotations restent quasi stables par rapport à 2021 ; les produits des services et du domaine également (éoliennes, pylônes...).

Les grandes variations concernent les autres produits de gestion courante qui correspondent aux écritures de la sortie de la Communauté de Communes Coeur de Beauce pour rejoindre celle de Chartres. Ces chiffres trouvent une correspondance côté dépenses (autres charges de gestion courante).

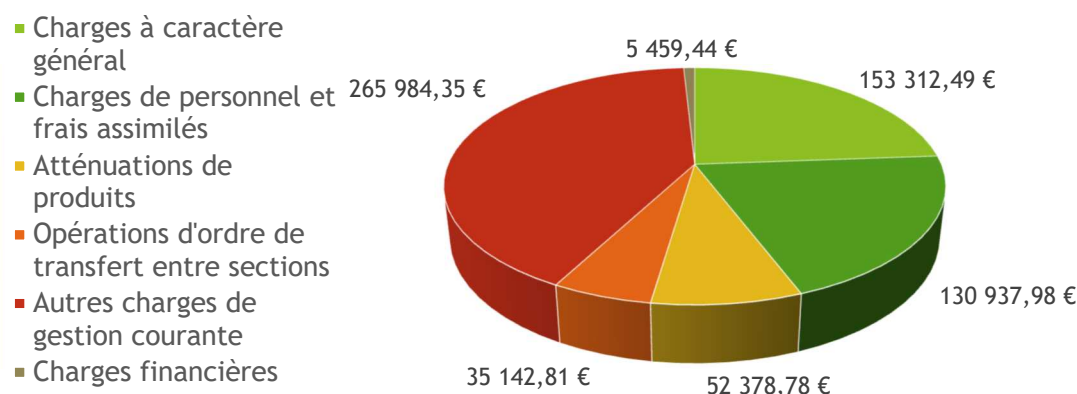
Retenons que le solde de ces écritures correspond à un crédit de 125 000 €.



DÉPENSES

Concernant les dépenses de fonctionnement, les frais de personnel sont en légère baisse quand les charges générales (fournitures, entretien...) progressent avec une quote part des travaux effectués. Les autres charges de gestion courantes progressent largement suite aux jeux d'écritures de changement de Communauté de Communes et également suite au transfert de la compétence eau et assainissement (environ 100 000 €). Les autres postes sont globalement stables.

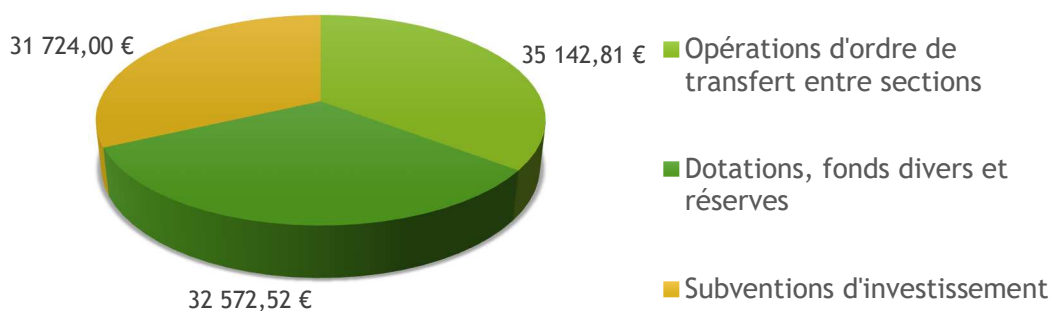
Charges à caractère général	153 312,49 €
Charges de personnel et frais assimilés	130 937,98 €
Atténuations de produits	52 378,78 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	35 142,81 €
Autres charges de gestion courante	265 984,35 €
Charges financières	5 459,44 €
TOTAL	643 215,85 €



RECETTES

Opérations d'ordre de transfert entre sections	35 142,81 €
Dotations, fonds divers et réserves	32 572,52 €
Subventions d'investissement	31 724,00 €
Emprunt	50 400,00 €
TOTAL	149 839,33 €

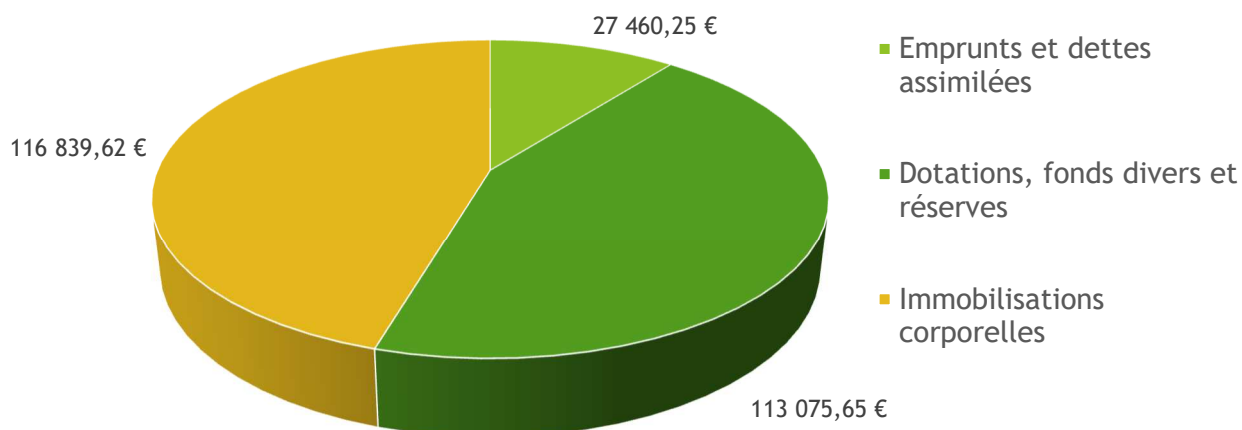
Au niveau des recettes, notons l'emprunt pour le matériel et les subventions. Le déficit de recette d'investissement sera compensé par un transfert de la section fonctionnement pour équilibrer.



DÉPENSES

Côté dépenses, les emprunts représentent le remboursement en capital. Les dotations (provisions sur dépenses) et immobilisations corporelles (biens durables) sont globalement stables.

Emprunts et dettes assimilées	27 460,25 €
Dotations, fonds divers et réserves	113 075,65 €
Immobilisations corporelles	116 839,62 €
TOTAL	257 375,52 €



Durant l'année 2022, la commission des travaux a principalement travaillé pour l'embellissement des bâtiments communaux. Ainsi, la mairie et la bibliothèque ont été rénovées.

A cette date, nous pouvons voir le travail de la mise en apparence de la pierre sur ces deux bâtisses.

La bibliothèque a bénéficié de la réfection de sa toiture. Toutes les menuiseries de la mairie, de la bibliothèque et des logements qui sont juxtaposés à l'école, ont été changées. Ces logements ont également été entièrement rénovés et déjà, le plus grand des deux est loué et le second devrait l'être courant mars.

Impasse du Bon Œuf, la grange qui était en très mauvais état, a été démolie et les deux parcelles de ce bien sans maître, sont en cours de vente.

Concernant l'élagage des arbres, les travaux se sont poursuivis et nous avons abattu ceux qui représentaient un danger.

Dans le cimetière, le colombarium a été agrandi de huit places.

Les avaloirs de la commune et de ses hameaux ont été nettoyés par Chartres Métropole et sont mensuellement vérifiés par les employés communaux.

A Honville, un terrain de 272 m² est à vendre. Pour toute information, merci de contacter la mairie.

Pour l'année 2023, dans le but de ralentir la vitesse dans la traversée de Boisville, nous avons procédé à un changement de signalisation devant les Ets Lecoq.

Aussi, les îlots et les places de parking rue des Déportés ont été également rénovés.

Concernant les pistes cyclables situées rue de la Vigne, nous envisageons de terminer en 2023, le projet commencé depuis 2020 (deuxième tranche).

Enfin, il est programmé la fin de l'embellissement de la mairie, de la bibliothèque ainsi que la rénovation de la salle du conseil.

A Demainville, nous prévoyons la réfection des deux îlots du hameau ainsi que les stops et le passage piétons.

A Chevannes, nous avons matérialisé huit places de stationnement sur le hameau.

Fin mars, la commune s'est équipée d'une nouvelle camionnette Renault électrique financée à plus de 50% par Chartres Métropole et Énergie Eure-et-Loir.

Pour la fin de l'année, nous prévoyons le renouvellement d'une partie des décorations de Noël.

Je ne finirais pas cette page sans remercier nos employés communaux Patrice Fauconnier et Damien Bocquet pour leurs investissements quotidiens dans leurs tâches respectives, permettant ainsi l'embellissement et l'entretien des bâtiments et des voiries.

Vos demandes de travaux

PERMIS DE CONSTRUIRE		
Nature	Propriétaire	Adresse
Nouvelle construction : Construction d'une habitation mono familiale	REVERSAY Edgard	12 rue Saint Jean - HONVILLE
Travaux sur construction existante : Extension de la terrasse existante hors sol (Hauteur dans le prolongement de l'existant soit 1.30m) de 87,50m² au total	ROBERT Antoine	3 rue du Square
Nouvelle construction : Réalisation d'un garage en sous-sol accolé au sous-sol de la maison sans communication l'un avec l'autre Création d'une fenêtre de toit de 55X70 dans les combles au niveau du petit salon	POIL Etienne	5 rue de la Paix
Travaux sur construction existante : Transformation de la grange en garage et atelier 70m² en parpaings sur le seul côté non clos + 2 portes de garages + rénovation toiture + ravalement ton pierre	CARAUAN Dragos	10 rue du Square
Travaux sur construction existante : Agrandissement de l'habitation 3.50m x 7.00m Réalisation des fondations et de la dalle Elévation des murs en parpaings 20/20/50 Couverture en tuiles terre cuite rouge flammée 20U/m² identique à l'habitation Ouvertures extérieures PVC blanc classic Création d'une lucarne sur versant sud Pose de 3 fenêtres de toit de type velux 78/98 Enduit extérieur gratté de couleur ton pierre (REF WEBER016) identique à l'habitation	LECOMTE Quentin	1 rue de la Croix Verte
Travaux sur construction existante : Création de 4 velux et d'une fenêtre	PRÉAU Frédéric	14 rue du 8ème RTT - HONVILLE
Nouvelle construction : Projet de construction d'une maison familiale + Combles aménagés	CHIFFLET Claude	rue Saint Laurent

PERMIS DE DÉMOLIR		
Nature	Propriétaire	Adresse
Démolition	DUROC Laurent	rue Saint Laurent



Vos demandes de travaux

DEMANDES PREALABLES		
Nature	Propriétaire	Adresse
Travaux sur construction existante : Remplacement d'une porte coulissante par une porte à enroulement plus large. Pose d'une seconde porte à enroulement en remplacement d'une porte d'entrée	DARONNAT Lionel	4 place Fleurie - DEMAINVILLE
Travaux sur construction existante : Remplacement des menuiseries, pas de changement de dimensions, pas de modification d'ouverture. Remplacement des fenêtres en bois par des fenêtres en PVC blanc. Remplacement de la porte fenêtre en bois par une en PVC blanc. Remplacement de la porte d'entrée en bois par une en PVC gris. Mise en place de volets roulants PVC gris.	BRETON Nicolas	19 rue de la Vigne
Travaux sur construction existante : Installation de 10 panneaux photovoltaïques d'une surface de 17 m², surimposés à la toiture. Dimension pour un panneau H 1.665m, Largeur 1.005m, Epaisseur 0.35mm Noir	THOUZET Cédric	4 rue de l'Orme - HONVILLE
Travaux sur construction existante : extension entre la maison principale et la dépendance	GARNIER Sandrine	4 rue de Moutiers - CHEVANNES
Travaux sur construction existante : Mise en place d'isolation thermique depuis l'extérieur de la maison par l'installation de panneaux de polystyrène expansé (PSE) d'une épaisseur de 14 cm sur les différentes façades extérieures du bâtiment. Changement de couleur par rapport à l'existant avec la couleur de l'enduit RAL 1015 ton pierre taloché.	DOS SANTOS CARDOSO Acacio	2 rue Saint Jean - HONVILLE
Travaux sur construction existante	MENANT Jérôme	1B rue de la Libération
Clôture : Avancement de l'entrée en limite de propriété avec une porte de garage et une porte avec abris à voiture ouvert	MENANT Jérôme	1B rue de la Libération
Travaux sur construction existante : Construction d'une clôture en parpaings 18m de Longueur, 1.80m de Hauteur enduit ton beige. Pose d'un portail coulissant 3,50m de Longueur Alu gris anthracite et d'un portillon 1m de Longueur Alu gris anthracite	CURE Laura	12 rue de la Résistance
Clôture : Construction d'une clôture en parpaings 32,50m de Longueur et 1,80m de Hauteur, enduit ton beige Pose d'un portail 1,50m Alu gris anthracite	LÉON Gary	12 rue de la Résistance
Piscine : Réalisation d'une piscine de 10x4m et de 1,50m de profondeur et entretien des couvertures des bâtiments annexes.	DUFAUD Laure	10 rue de Moutiers - CHEVANNES
Travaux sur construction existante : sur plan bâtiment lettre A Démolition de la cheminée Remise à neuf charpente et couverture en ardoises Changement fenêtre façade, côté cour.	BOURLIER Alain	2 impasse du Sud - CHEVANNES
Clôture : Avancement de l'entrée en limite de propriété avec un portail coulissant électrique de couleur gris anthracite	MENANT Jérôme	1B rue de la Libération
Travaux sur construction existante : Transformation du garage en pièce à vivre	DOS SANTOS CARDOSO Acacio	2 rue Saint Jean - HONVILLE
Nouvelle construction : Abri de jardin	RENAULT Raphaël	6 La Garenne
Clôture : Remplacement clôture poteaux lisses et thuyas par clôture muret H 90cm et clôture alu beige H 110cm pour Hauteur totale 200cm	GRÉARD Claude	29 rue de la Vigne
Travaux sur construction existante : Remplacement des vieilles menuiseries bois simples vitrage par des menuiseries double vitrage en PVC blanc	PRÉAU Frédéric	14 rue du 8ème RTT - HONVILLE
Travaux sur construction existante	CREUSILLET Eric	41 rue de la République
Travaux sur construction existante : Remplacement de 11 fenêtres en PVC RAL 7035 et 4 portes en PVC RAL 7035 Pose de 10 volets solaires RAL 7035 Remplacement des encadrements bois de 3 fenêtres par des entourages béton Agrandissement d'une fenêtre 50*60 par 50*180cm	BAUCHET Guillaume	2 rue du Square
Clôture : Remplacement grillage existant par grillage rigide avec sous bassement béton Réhaussement du mur du fond avec des plaques aluminium	DÉCOURTIE Sébastien	8 La Garenne
Travaux sur construction existante : Remplacement de 2 fenêtres de toit existantes par 2 velux Pose de 2 velux supplémentaires Remplacement de 2 fenêtres bois par 2 fenêtres PVC	PRÉAU Frédéric	14 rue du 8ème RTT - HONVILLE
Travaux sur construction existante	BAVANT Jean-Claude	12 rue du Stade
Travaux sur construction existante : Installation de 16 Panneaux photovoltaïques noirs mates en surimposition à la toiture sud du bâtiment pour une surface de 26,4m² puissance 6.00KW. Le projet ne crée pas de construction et ne modifie pas le volume d'une construction existante ou le profil du terrain.	DOS SANTOS MACEDO Armindo	8 place de la République

Travaux sur construction existante : Installation de 16 panneaux photovoltaïques noirs mates en intégration à la toiture EST du bâtiment pour une surface de 26.4m ² (Puissance de l'installation 6.00KWC). Le projet ne crée pas de construction et ne modifie pas le volume d'une construction existante ou le profil du terrain.	DOS SANTOS MACEDO Armindo	8 place de la République
Travaux sur construction existante : Remplacement des anciennes menuiseries et ravalement des façades Les nouvelles menuiseries seront en Alu blanc et le ravalement de joint de pierre, ton pierre	COMMUNE DE BOISVILLE-LA-SAINT- PERE	Mairie
Travaux sur construction existante : Remplacement des anciennes menuiseries et ravalement des façades Les nouvelles menuiseries seront en Alu blanc et le ravalement de joint de pierre, ton pierre	COMMUNE DE BOISVILLE-LA-SAINT- PERE	Bibliothèque
Travaux sur construction existante : Installation de 16 Panneaux photovoltaïques noirs mates en surimposition à la toiture sud du bâtiment pour une surface de 26,4m ² puissance 6.00KWC. Le projet ne crée pas de construction et ne modifie pas le volume d'une construction existante ou le profil du terrain.	PRÉAU Frédéric	14 rue du 8ème RTT - HONVILLE
Travaux sur construction existante : Ravalement des façades du bâtiment annexe et réfection et isolation de la couverture	DUFAUD Laure	10 rue de Moutiers - CHEVANNES
Réhabilitation du bâti existant, diminution de l'emprise au sol par la démolition de divers toitures en péril, création de 3 lots d'habitation	CHIFFLET Claude	rue Saint Laurent
Division en vue de construire	CHIFFLET Claude	rue Saint Laurent

Environnement : les règles du bien vivre ensemble

Vous servir sans ac'crocs... Quelques conseils simples de la part de La Poste



Connaissez-vous le quotidien du métier de votre facteur et des risques encourus ?

Chaque année, en France, plus de 1200 facteurs sont mordus ; car tous les chiens peuvent être effrayés ou se montrer imprévisibles lors de la présence du facteur.

Voici quelques conseils que vous connaissez peut-être déjà, que la mairie et La Poste vous remercie de vérifier et d'appliquer :

- Assurez-vous que votre chien ne puisse pas s'échapper de votre propriété. Lors du passage du facteur : fermez votre portail ou attachez votre chien.
- Placez votre chien dans une pièce à part, avant d'aller ouvrir la porte lorsque le facteur sonne pour un colis, un recommandé ou une prestation à domicile.
- Si votre chien est en liberté, approchez-vous de votre portail fermé afin que le facteur puisse vous remettre votre courrier ou colis sans prendre de risque.
- Evitez d'aller à la rencontre du facteur avec votre chien tenu en laisse. (Il pourrait être stressé à l'approche d'un tiers).
- Si votre chien se met à courir pour attaquer le facteur, restez où vous êtes et rappelez-le fermement.

**Nous vous remercions pour votre vigilance
qui permettra au facteur de travailler en toute sécurité.**

Environnement : les règles du bien vivre ensemble

Afin que notre qualité de vie soit optimale au sein du village, il est nécessaire de respecter certaines règles :



- **L'entretien des trottoirs** : il appartient au riverain d'entretenir son trottoir
- **Passage de la balayeuse** : les 23 mai, 22 août et 14 novembre

- **Le stationnement et la sécurité** : il est impératif que chacun respecte le code de la route : les limitations de vitesse « zone 30 », tous les sens interdits, les places de stationnements, les stops...



Le non-respect du code de la route est sanctionnable.



- **Les containers d'ordures ménagères et/ou déchets recyclables** : la consigne est de sortir le container la veille et de le rentrer après la collecte. Pour rappel : ordures ménagères, tous les mercredis (dans la journée) et déchets recyclables, le vendredi tous les 15 jours (*cf calendrier des collectes dans les pages suivantes*)

- **Les arbres et arbustes** doivent être taillés régulièrement afin qu'ils ne dépassent pas sur la voie publique ou chez vos voisins.

- **Les déjections de vos chiens** doivent être ramassées immédiatement par le propriétaire de l'animal et jeter dans une poubelle et non dans les espaces verts publics. Veillez à la tranquillité de votre voisinage en limitant au maximum **les aboiements de vos chiens**.



- **Les propriétaires de poules** doivent traiter les nuisibles (rats) afin d'éviter la prolifération.

Nous vous rappelons également que le bruit engendré par les travaux de bricolage et de jardinage est autorisé selon les conditions suivantes :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Le dimanche et les jours fériés : de 10h00 à 12h00



La commission des fêtes et des manifestations

[Élue référente : Sandra Percheron]

La commune a, comme à son habitude, souhaité réunir les habitants lors de fêtes communales, de cérémonies et de temps de partage.



Les cérémonies officielles ont débuté avec le 8 mai, en présence de l'Harmonie Municipale des Villages Vovéens, des pompiers du Centre d'Intervention d'ALLONNES et de nos jeunes sapeurs-pompiers.

Puis, le 21 mai, des élus communaux ainsi que des habitants accompagnés de leurs enfants, ont participé à une initiative de Chartres Métropole : « l'agglo fait son nettoyage de printemps ». Cette demi-journée nous permet d'améliorer notre cadre de vie, en sillonnant nos rues et nos chemins afin de ramasser les déchets qui jonchent le sol.

Merci à tous les participants d'avoir agi par ces petits gestes en faveur de notre environnement !



Ensuite, le 17 juin, la commission des fêtes et des manifestations a organisé la fête des parents. Madame le Maire a choisi de célébrer les parents et non les mamans, comme habituellement !

Un moment très convivial où chaque parent présent est reparti avec un petit cadeau !



Enfin, l'été est arrivé et ce fût l'occasion de célébrer la fête nationale du 14 juillet !

Une soirée chaude et très agréable où l'on a pu déguster un cochon de lait grillé. Les tables ont été installées à l'extérieur de la salle des fêtes, rassemblant plus d'une centaine de convives !

A la rentrée de septembre, nous avons réitéré la journée des associations.

Cet évènement permet aux associations de se rassembler sur un même lieu et d'y présenter leurs activités, afin de renouveler leurs adhésions.

👉 N'hésitez plus, venez les rencontrer !



Par la suite, nous avons célébré l'Armistice en vous rassemblant lors de la cérémonie du 11 novembre.

Le 3 décembre a eu lieu le repas des aînés avec plus d'une soixantaine de participants, au restaurant La Chaudière. Les doyens ont été mis à l'honneur.



Et l'année se termine par la fête de Noël avec un après-midi chargé en émotions pour nos petits chérubins.

Spectacle, goûter et la venue du Père Noël ont ponctué ce 11 décembre après-midi !



CHARTRES
MÉTROPOLE

Boisville-la-Saint-Père

Calendriers des collectes 2023

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
DI 1 Férié	ME 1	ME 1	SA 1	LU 1 Férié	JE 1
LU 2	JE 2	JE 2	DI 2	MA 2	VE 2
MA 3	VE 3	VE 3	LU 3	ME 3	SA 3
ME 4	SA 4	SA 4	MA 4	JE 4	DI 4
JE 5	DI 5	DI 5	ME 5	VE 5	LU 5
VE 6	LU 6	LU 6	JE 6	SA 6	MA 6
SA 7	MA 7	MA 7	VE 7	DI 7	ME 7
DI 8	ME 8	ME 8	SA 8	LU 8 Férié	JE 8
LU 9	JE 9	JE 9	DI 9	MA 9	VE 9
MA 10	VE 10	VE 10	LU 10 Férié	ME 10	SA 10
ME 11	SA 11	SA 11	MA 11	JE 11	DI 11
JE 12	DI 12	DI 12	ME 12	VE 12	LU 12
VE 13	LU 13	LU 13	JE 13	SA 13	MA 13
SA 14	MA 14	MA 14	VE 14	DI 14	ME 14
DI 15	ME 15	ME 15	SA 15	LU 15	JE 15
LU 16	JE 16	JE 16	DI 16	MA 16	VE 16
MA 17	VE 17	VE 17	LU 17	ME 17	SA 17
ME 18	SA 18	SA 18	MA 18	JE 18 Férié	DI 18
JE 19	DI 19	DI 19	ME 19	VE 19	LU 19
VE 20	LU 20	LU 20	JE 20	SA 20	MA 20
SA 21	MA 21	MA 21	VE 21	DI 21	ME 21
DI 22	ME 22	ME 22	SA 22	LU 22	JE 22
LU 23	JE 23	JE 23	DI 23	MA 23	VE 23
MA 24	VE 24	VE 24	LU 24	ME 24	SA 24
ME 25	SA 25	SA 25	MA 25	JE 25	DI 25
JE 26	DI 26	DI 26	ME 26	VE 26	LU 26
VE 27	LU 27	LU 27	JE 27	SA 27	MA 27
SA 28	MA 28	MA 28	VE 28	DI 28	ME 28
DI 29		ME 29	SA 29	LU 29 Férié	JE 29
LU 30		JE 30	DI 30	MA 30	VE 30
MA 31		VE 31		ME 31	

ORDURES MÉNAGÈRES



Secteurs bacs,
une fois par semaine

SORTIR LE JOUR DE LA COLLECTE AVANT 13h.

EMBALLAGES MÉNAGERS ET PAPIERS



Une semaine sur deux.

SORTIR LE JOUR DE LA COLLECTE AVANT 13h.

ENCOMBRANTS



31 mars
18 décembre

SORTIR LA VEILLE APRÈS 19h.

Attention aux jours fériés
Collectes décalées

La sortie des déchets en dehors des jours de collecte
peut faire l'objet d'une amende.

PLUS D'INFORMATIONS
Chartres-metropole.fr 0 800 22 20 36 Service à appel
gratuit

TOUS

les emballages se trient !

Bouteilles
Flacons et bidons
en plastique



Cartonnettes
Briques alimentaires
Tous les papiers



Emballages métalliques



+ NOUVEAU

Barquettes, blisters,
pots, sacs,
sachets et films en plastique



+ NOUVEAU

Petits emballages métalliques



Calendriers des collectes 2023

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
SA 1	MA 1	VE 1	DI 1	ME 1 <i>Férié</i>	VE 1
DI 2	ME 2	SA 2	LU 2	JE 2	SA 2
LU 3	JE 3	DI 3	MA 3	VE 3	DI 3
MA 4	VE 4	LU 4	ME 4	SA 4	LU 4
ME 5	SA 5	MA 5	JE 5	DI 5	MA 5
JE 6	DI 6	ME 6	VE 6	LU 6	ME 6
VE 7	LU 7	JE 7	SA 7	MA 7	JE 7
SA 8	MA 8	VE 8	DI 8	ME 8	VE 8
DI 9	ME 9	SA 9	LU 9	JE 9	SA 9
LU 10	JE 10	DI 10	MA 10	VE 10	DI 10
MA 11	VE 11	LU 11	ME 11	SA 11 <i>Férié</i>	LU 11
ME 12	SA 12	MA 12	JE 12	DI 12	MA 12
JE 13	DI 13	ME 13	VE 13	LU 13	ME 13
VE 14 <i>Férié</i>	LU 14	JE 14	SA 14	MA 14	JE 14
SA 15	MA 15 <i>Férié</i>	VE 15	DI 15	ME 15	VE 15
DI 16	ME 16	SA 16	LU 16	JE 16	SA 16
LU 17	JE 17	DI 17	MA 17	VE 17	DI 17
MA 18	VE 18	LU 18	ME 18	SA 18	LU 18
ME 19	SA 19	MA 19	JE 19	DI 19	MA 19
JE 20	DI 20	ME 20	VE 20	LU 20	ME 20
VE 21	LU 21	JE 21	SA 21	MA 21	JE 21
SA 22	MA 22	VE 22	DI 22	ME 22	VE 22
DI 23	JE 23	SA 23	LU 23	JE 23	SA 23
LU 24	VE 24	DI 24	MA 24	VE 24	DI 24
MA 25	SA 25	LU 25	ME 25	SA 25	LU 25 <i>Férié</i>
ME 26	DI 26	ME 26	JE 26	DI 26	MA 26
JE 27	LU 27	JE 27	SA 27	LU 27	ME 27
VE 28	MA 28	VE 28	DI 28	MA 28	JE 28
SA 29	ME 29	SA 29	LU 29	ME 29	VE 29
DI 30	SA 30	SA 30	MA 31	JE 30	SA 30
LU 31	JE 31				DI 31

ORDURES MÉNAGÈRES

Secteurs bois, une fois par semaine
Sortir le jour de la collecte avant 13h.

EMBALLAGES MÉNAGERS ET PAPIERS

Une semaine sur deux
Sortir le jour de la collecte avant 13h.

ENCOMBRANTS

31 mars
18 décembre
Sortir la veille après 19h.

Attention aux jours fériés
Collectes décalées

La sortie des déchets en dehors des jours de collecte peut faire l'objet d'une amende.

PLUS D'INFORMATIONS
Chartres-metropole.fr 0 800 22 20 36 Service à appel gratuit

TOUS les emballages se trient !

Bouteilles
Flacons et bidons
en plastique



Cartonnettes
Briques alimentaires
Tous les papiers



Emballages métalliques



NOUVEAU

Barquettes, blisters,
pots, sacs,
sachets et films en plastique



NOUVEAU

Petits emballages métalliques



Le réemploi et la réparation

Lorsqu'un objet ne nous est plus utile, le réflexe reste encore trop souvent de le jeter sans penser que celui-ci peut encore très certainement servir.

En effet, il peut facilement retrouver une seconde vie par le don, la vente ou encore la réparation. Il est aussi possible lors d'un achat de privilégier l'occasion, la location ou l'emprunt. D'ailleurs, ces différentes solutions permettent bien souvent de faire des économies tout en contribuant à la solidarité et en limitant les déchets.

Pour réparer un objet défectueux, il est possible de faire appel à des professionnels compétents qui apporteront leur expertise et établiront un diagnostic. Pensez aussi à vérifier la garantie qui peut couvrir certains frais de réparation notamment pour les objets électroménagers.

Si les produits de qualité sont privilégiés lors de l'achat, ils dureront certainement plus longtemps. Un usage conforme aux consignes d'utilisation et un entretien régulier permettront également de les conserver plus longtemps en bon état.

Il se développe aussi aujourd'hui un mode de consommation dit collaboratif qui désigne un modèle économique où l'usage prédomine sur la propriété.

Ainsi, l'usage d'un bien peut être augmenté par le partage, l'échange, le troc, la vente ou la location de celui-ci. Appliqué aux objets de la vie courante (vêtements, jouets, ustensiles, livres, appareils électriques et électroniques, équipements de la maison ou de sport...), cela permet aussi de réduire indirectement la production de déchets.

Recyclerie solidaire à Mainvilliers

Située 15, rue Jean-Perrin à Mainvilliers, la recyclerie solidaire de [Reconstruire Ensemble](#) propose à la vente les mercredis et samedis de 10 heures à 18 heures différents objets qui ont été récupérés, triés, nettoyés et testés. Ou comment donner une seconde vie aux objets !

À retrouver notamment : du petit mobilier, des vêtements, du petit électroménager, des jeux et jouets, de la vaisselle/décoration, des livres/CD/DVD/vinyles...

Il vous est également possible d'effectuer des dons d'objets en bon état directement auprès de la recyclerie, sur rendez-vous.

- Site : www.reconstruire-ensemble.com
- Facebook : [Reconstruire Ensemble – Régie de Quartiers](#)

Annuaire de la réparation

Trouver un réparateur : <https://www.reparateurs.artisanat.fr/>

Réparer soi-même : <https://www.commentreparer.com/>

Annuaire du réemploi

Donner ses objets : <https://www.toutdonner.com/> ; <https://donnons.org/>

Trouver des objets d'occasion : <http://compagnonsdupartage.free.fr/>
<https://vide-greniers.org/> ; <https://brocabrac.fr/28/chartres/>

Le Centre d'Intervention d'Allonnes (CI)

2022, après le Covid-19, le climat :

L'année qui se termine aura été confrontée à une sécheresse sans précédent, son lot de catastrophes dues aux changements climatiques dont les médias ont fait l'écho.

Sur le secteur d'intervention du centre d'incendie d'Allonnes, deux stocks de meules de paille ont été détruits par le feu à quelques jours d'intervalle.



Un orage particulièrement violent a transformé la rue de la Poste à Prunay-Le-Gillon en un lac artificiel dont la hauteur d'eau a atteint par endroits plus de cinquante centimètres.

Dès cette année, les sapeurs-pompiers ont adapté certaines de leurs formations aux nouveaux risques auxquels notre département pourrait être confronté dans l'avenir, comme les feux de forêts et les feux de surfaces agricoles.

Les effectifs du centre d'intervention d'Allonnes :

Le centre d'intervention d'Allonnes compte un effectif actuel de 7 sapeurs-pompiers : 2 officiers, 1 sous-officiers, 4 hommes du rang dont une féminine.

Un deuxième officier pour le centre d'intervention d'Allonnes :

Au cours de la cérémonie de la Sainte Barbe qui s'est déroulée le samedi 26 novembre dans la salle des fêtes de Prunay-le-Gillon, le sergent Florent TRESSEL a été promu au grade de lieutenant de sapeurs-pompiers volontaires.



Le lieutenant Florent TRESSEL occupe le poste d'adjoint au chef de centre depuis le 1^{er} octobre dernier. Militaire à la brigade des sapeurs-pompiers de Paris où il assure entre autres fonctions, celle de chef de garde incendie.

Afin de lui permettre de concilier sa vie professionnelle et familiale avec sa nouvelle fonction d'adjoint au chef de centre, le lieutenant Florent TRESSEL sera secondé par le sergent-chef Frédéric DODIN.

L'activité du centre d'intervention d'Allonnes pour l'année écoulée :

Entre le 1^{er} novembre 2021 et le 31 octobre 2022, le centre d'intervention d'Allonnes a assuré 57 interventions pour l'ensemble des 4 communes se décomposant de la façon suivante :

- 4 interventions pour accidents avec un véhicule routier ;
- 44 interventions pour secours aux personnes ;
- 4 interventions pour feu ;
- 4 interventions pour opérations diverses ;
- 1 fausse alerte.

Par rapport à la même période de 2021, le centre d'intervention (CI) d'Allonnes a dû faire face en 2022 à une augmentation du nombre d'interventions de 66%.

Mise en place du complément d'équipage :

Depuis le 25 mai 2022, les personnels du CI d'Allonnes assurent le complément d'équipage avec les personnels du centre de secours (CS) de Ouarville.

C'est un dispositif mis en place par le sdis28 pour pallier le manque d'effectifs qui consiste à équiper les VSAV (ambulances) avec des personnels de deux centres d'incendie et de secours différents.

Un nouveau directeur départemental du service d'incendie et de secours d'Eure-et-Loir :



Le 1^{er} juillet dernier a eu lieu la prise de commandement du nouveau directeur départemental du service d'incendie et de secours d'Eure-et-Loir (sdis28) ; le colonel hors-classe Sébastien GRAS.

Le soir même, notre nouveau directeur est venu visiter le CI d'Allonnes. Il était accompagné du lieutenant-colonel Pascal DAVY, chef du groupement territorial centre.

Les deux officiers supérieurs ont pu visiter les installations du CI et faire connaissance avec l'ensemble des personnels de l'unité, ainsi qu'avec le Maire d'Allonnes, M. Claude GALLET.

La Sainte Barbe des sapeurs-pompiers d'Allonnes :

Le 26 novembre dernier, nous avons fêté notre Sainte Patronne Sainte Barbe.

La cérémonie s'est déroulée dans la salle des fêtes de Prunay-Le-Gillon en présence des autorités départementales et communales au cours de laquelle les personnels du CI ont été mis à l'honneur :

- Remise des galons de lieutenant au sergent Florent TRESSEL ;
- Remise des galons de sapeur-pompier 1^{er} classe au sapeur-pompier 2^{ème} classe Pierre LE GAC ;
- Remise des diplômes chef d'un engin une équipe, chef d'agrès tout engin et de l'attestation de fin de formation accompagnateur de proximité au lieutenant Florent TRESSEL ;
- Remise des diplômes d'équipier secours d'urgence aux personnes aux sapeurs 2^{ème} classe Kylian ATILHO et Géraldine MÉJANE.

Au cours de son discours, le chef de centre a souligné :

« L'accroissement de la population ainsi que la création de nouvelles infrastructures sur notre secteur d'intervention, nécessiteraient que dès à présent une réflexion soit faite sur le projet de construction d'un nouveau centre d'intervention répondant aux attentes des personnels et à l'augmentation future, des demandes de secours.

Les sapeurs-pompiers sont conscients que la construction d'une caserne, l'achat de véhicules, les coûts de l'énergie et des carburants nécessitent des budgets toujours plus importants, dont la conséquence est l'augmentation de la participation financière demandée aux communes.

C'est un effort important qui mérite d'être souligné et pour lequel Mesdames et Messieurs les élus, nous vous sommes reconnaissants... »

Les conjoints des sapeurs-pompiers mis à l'honneur :

Le chef de centre a souligné au cours de son discours le rôle que les conjoints des sapeurs-pompiers jouent dans l'ombre :

« ...il y a cependant une catégorie de sapeurs-pompiers dont je ne vous ai pas encore parlé, d'ailleurs d'eux on en parle très peu.

Cette catégorie de sapeurs-pompiers n'a pas de casque ni d'uniforme, leurs noms ne figurent pas dans les registres des contrôles.

Ce sont les pompiers de l'ombre.

Vous l'avez compris, Mesdames et Messieurs, je veux parler de nos conjoints. Eux qui nous remontent le moral quand il nous fait défaut...

Mesdames et Messieurs les conjoints, je vous dis tout simplement merci, merci pour tout ce que vous faites dans l'ombre et qui nous permet d'avoir du temps pour ceux qui sont dans la détresse et qui ont besoin de nous... »

Capitaine Carlos RAMOS CARVALHIDO

Les Sapeurs-Pompiers du CI d'Allonnes Recrutent

Alors, pourquoi pas vous ?



Contactez le centre d'intervention d'Allonnes :

9 rue du Quatorze juillet
28150 ALLONNES

Adresse mail : 1allonnes@sdis28.fr - Tél : 06 60 73 62 19

NOTRE ASSOCIATION, LIEU D'ECHANGES ET DE PARTAGES POUR TOUS,
VOUS INVITE A VENIR NOUS REJOINDRE

UN JEUDI TOUS LES QUINZE JOURS

A LA SALLE DES FETES

DE 14H A 18H

(UN GOÛTER OFFERT)

Cours de
cartonnage

Jeux :

belote ,

tarot ,

scrabble...

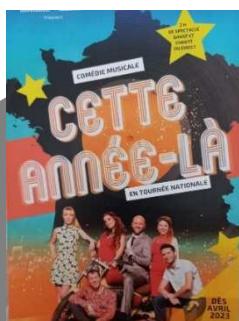


Membres de l'association :

Présidente : Anne-Marie MARCHAND
Vice-Président : Christian ARONDEAU
Secrétaire : Marie-Claude AUBERTIN
Trésorière : Françoise AMIOT

Membres du bureau : Éliane GARROS, Jeanne GOUHIER,
Bernadette PLANCON, Michel BACON et Pierre MARCHAND

Spectacle :
Comédie musicale
« Cette année-là »
Mardi 25 avril 15h
salle André Malraux
à Luisant



Concours de pêche :
Samedi 3 juin au plan d'eau
de Honville



Que s'est-il passé en 2022 ?



Le début de saison (septembre 2022) a très bien démarré, avec un nombre de licenciés en hausse, nous sommes à ce jour 92 licenciés. (40 jeunes et 52 adultes) et des compétitions et activités tennistiques ont déjà eu lieu.

La salle de tennis a un taux de réservation très important, ce qui montre une vraie envie de jouer de nos licenciés aussi bien en loisirs qu'en compétitions.

Tous les championnats "équipe" (2021-2022) ont pu avoir lieu contrairement aux deux années précédentes.

Points sportifs :

Nous avons engagé au total 12 équipes pour la saison dans divers championnats (Senior + 35 ans, Hiver et Printemps).

En hiver (janvier 2022), les 5 équipes (2 femmes et 3 hommes) se maintiennent dans leurs divisions.

En été (mai 2022), l'équipe féminine termine deuxième en div 2 .

L'équipe 1 homme quitte la pré-régionale pour la 1^{ère} division, entre blessures et absences, le championnat fut compliqué.

L'équipe 2 homme reste en division 2 et l'équipe 3 (très belle performance) monte en division 2.

Les objectifs pour le printemps 2023 seront différents pour chaque équipe, entre l'équipe 1 qui visera la remontée, l'équipe 2 jouera les trouble-fêtes dans sa poule alors que l'équipe 3 visera le maintien.

Le championnat Senior + 35 ans (septembre 2022) a déjà eu lieu, toutes les équipes se maintiennent dans leurs divisions respectives.

Les cours de tennis sont assurés par Florian Britz (BE : Brevet d'État) le mardi soir et jeudi soir pour les adultes et par Émilie Mrad (AMT : Animateur Moniteur de Tennis) le samedi matin pour les enfants.

Thomas Angez (AMT) est en charge des adolescents le mercredi soir et s'occupe également des diverses animations du club.



Animations :

- Soirée découverte et présentation du club fin septembre,
- Tournoi homologué des licenciés (Boisville-Voves) a lieu de novembre à mars,
- Journée Téléthon début décembre,
- Un goûter de Noël (+ Tombola) pour les enfants du club a lieu à la fin des cours de décembre, c'est un moment très attendu par les enfants,
- Challenge Galaxie Tennis (5-11 ans) d'octobre à mai,
- TMC (Tournois Multi Chance) ont lieu durant l'année, pour les adultes et adolescents de NC à 30/1 et de 30 à 15/2 (hommes et femmes), en partenariat avec le club de Voves,



- Matchs championnats équipes Hiver (janvier)
Été (mai) et Seniors + 35 ans (septembre),
- Dernier cours enfants en juin "ramène tes parents",
- Barbecue de fin de saison en juin,
- Stage tennis l'été organisé par Emilie,
- Portes ouvertes en septembre.



Un MERCI à la municipalité pour son soutien indéfectible.

MERCI aux enseignants qui vous accueillent et permettent à nos adhérents de vivre leur passion dans des conditions idéales.

MERCI à nos partenaires, l'entreprise DELARUE et la société BELSIA, qui continuent de nous accorder leur confiance par leur présence à nos côtés.

Et enfin MERCI à tous les bénévoles, les capitaines d'équipes qui s'avèrent être une mission pas simple, vous travaillez dans l'ombre.

Mettons ici en lumière votre engagement sincère et inestimable !



L'APE « Les P'tits Beaucerons » est une association de parents d'élèves qui a pour but d'organiser des activités extra-scolaires afin de divertir et partager de bons moments intergénérationnels tout en récoltant des fonds qui serviront à participer au financement de projets pédagogiques.

Depuis septembre 2022, l'association « Les P'tits Beaucerons » a changé son bureau et a élu Sandie Poulain comme nouvelle Présidente.

La nouvelle équipe tient à remercier les anciens membres du Bureau pour les projets du premier semestre 2022 qu'ils avaient mis en place, ainsi que le "passage du relais" et leur disponibilité qui ont permis la réalisation de certains projets depuis la rentrée.

Outre sa participation à différents projets pédagogiques, l'association a mené différentes actions durant l'année 2022:

- Vente de gâteaux à l'occasion de la semaine du goût,
- Vente de citrouilles pour préparer le concours de sculptures,
- Bal d'Halloween avec concours de déguisements et concours de sculptures de citrouilles,
- Opération bouchons : Ventes des bouchons à ATMOS (La collecte continue),
- Ventes de sapins de Noël
- Marché de Noël en partenariat avec l'école,
- Opération "Tookets": si vous êtes client sociétaire au Crédit Agricole, vous pouvez distribuer aux associations de votre choix des "Tookets", monnaie associative et solidaire. Merci aux généreux donateurs! (Action en place toute l'année.)





Ces actions nous ont notamment permis d'offrir un spectacle de Magie ainsi que les cadeaux et le goûter de Noël pour chaque classe.



L'association, en fonction des projets pédagogiques de l'équipe enseignante, souhaite organiser plusieurs autres actions ou événements pendant cette année scolaire, avec nous l'espérons, la traditionnelle kermesse de l'école en juin, événement qui chaque année attire beaucoup de public.



Nous tenons d'ailleurs à remercier plus particulièrement toutes les associations locales qui se déplacent lors de nos différentes actions, ainsi que tous les partenaires qui acceptent de participer à nos actions généreusement!



La porte des P'tits Beucerons vous est grande ouverte, et sachez que nous vous accueillerons avec plaisir dans l'équipe! En effet, pour le bon déroulement de nos actions, nous sollicitons toujours des volontaires pour nous aider dans l'organisation, et ainsi pouvoir continuer de mener à bien les projets pour les enfants.

Vous pouvez nous suivre sur la page  facebook « Les P'tits Beucerons ».



La Gymnastique volontaire



Présidente : Réjane CHRISTIEN
(06.37.19.89.08)

Trésorière : Véronique AUGER
Secrétaire : Annie PRIEUR

Membres du bureau : Sylvie ARONDEAU, Aurore DAUVILLIERS,
Laëtitia GALBY, Sylvie MEUDIC,
Catherine PERCHERON

Les cours sont assurés par une animatrice agréée FFEPGV et sont ouverts à tout public : ados, adultes et seniors.

**Venez nous rejoindre !
tous les mercredis à 19h00**

A la Salle des Fêtes

Cours diversifiés :

abdos, fessiers, renforcement musculaire, step, habilité motrice, équilibre.



A RETENIR POUR 2023 :

**SORTIE DE PRINTEMPS : DATE ET
DESTINATION A CONFIRMER**

28 JUIN : PIQUE-NIQUE DE FIN DE SAISON

Zoom : "Le collectif de Chevannes"

Les habitants du hameau de Chevannes ont créé une association appelée

"Le Collectif de Chevannes"

Nos décorations en période de fêtes de Noël sont déjà connues et tous les ans, nous mettons du cœur à l'ouvrage pour que ce soit le plus féérique possible !

Tous les ans, nous organisons également **le repas des voisins**.

Et cette année, nous prévoyons d'organiser, sur le terrain de jeu de Chevannes, **un vide-grenier en date du 4 juin prochain !**

Composition du bureau :

Présidente : Nadine Prieur

Vice-présidente : Sylvie Huet

Trésorière : Jennifer Fleury

Vice-trésorière : Estelle Jousse

Secrétaire : Lucie Dumont ...

Nos coordonnées :

lecollectifdechevannes@gmail.com

06 81 18 87 47



Paroisse Saint Martin en Beauce



Curé de la Paroisse :

Abbé Michel BOISAUBERT

e-mail : tuamea@orange.fr

Tél : 06-76-32-08-58

Prêtre coopérateur :

Père René LE BARS

e-mail : r.lebars@wanadoo.fr

Pour toutes demandes :

Mariage, Baptême, Catéchèse... s'adresser à la secrétaire de la paroisse.

Pour un enterrement :

Les pompes funèbres avertissent la personne relais de l'équipe Deuil, qui contactera la famille du défunt pour organiser la célébration.

Permanences paroissiales

Voves, 16 rue Roger Gommier,

tél. 02.37.99.09.85

e-mail : paroisse.stmartin@diocesechartres.com

Lundi de 9h00 à 11h00, mardi de 10h00 à 12h00,

Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00,

Jeudi de 13h30 à 18h00 et vendredi de 9h00 à 12h00

Orgères-en-Beauce, salle paroissiale,

tél. 02.37.99.76.67

e-mail : paroissestmartin@orange.fr

Samedi de 8h00 à 12h00

Chartres TV est une plateforme vidéo de proximité ouverte sur les richesses, les coulisses du territoire de Chartres Métropole et les histoires de ceux qui le font vivre.

Tous les mois Chartres TV vous donne rendez-vous à travers des thématiques variées : découverte, culture, histoire, vie économique et sport (avec les matchs des équipes élites diffusés en direct).

Une question ou un projet à nous proposer ?

Contactez-nous à l'adresse contact@chartrestv.fr

<https://www.chartrestv.fr/fr/>



Le réseau Filibus et le transport à la demande



2,50
le trajet
billet unitaire

à la Demande
SERVICE OUVERT À TOUS
vers 12 destinations...

- 1 Gare de Chartres
- 2 Place Drouaise
- 3 Place Morard
- 4 Théâtre de Chartres
- 5 L'Odyssée complexe aquatique/patinoire
- 6 Hôpital Pasteur au Coudray
- 7 Antenne Henri Ey de l'hôpital Pasteur au Coudray
- 8 Antenne Henri Ey de l'hôpital Pasteur à Morancez
- 9 ELSAN Hôpital privé d'Eure-et-Loir à Mainvilliers
- 10 Clinique cardiologique à Gasville-Oisème
- 11 Centre de soins Les Boissières à Nogent-le-Phaye
- 12 Hôtel Dieu

Le service
circule de 9h à 17h
en période scolaire :
lundi, mardi, jeudi et vendredi
en période de vacances scolaires :
du lundi au samedi

Le service applique le principe de non concurrence avec les transports existants (car, train, bus)
Article 15.1 du règlement d'exploitation

Réservation
0 801 90 10 28
(service et appel gratuits)
du lundi au vendredi
9h-12h30 / 13h30-17h
au plus tard la veille du déplacement
avant 16h, pour un déplacement le
lundi réservation jusqu'au vendredi 16h.

Tarifs

Billet unitaire
2,50
le trajet

la carte 10 voyages
23€
la carte

Gratuit pour :

- Les abonnés Jeunes & Filiplus uniquement en période de vacances scolaires sur présentation et validation de l'abonnement en cours de validité.
- Les accompagnants des personnes à mobilité réduite dont la Carte Mobilité Inclusion « Invalidité » porte la mention « besoin d'accompagnement ».
- Les enfants de moins de 6 ans.

Prise en charge

- PERSONNES VALIDES**
de votre domicile à une de nos 12 destinations.
- PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE**
de votre domicile à une adresse de votre choix à Chartres.
- ABONNÉS JEUNES & FILIPLUS**
Période de vacances scolaires d'un point d'arrêt du réseau Filibus à une de nos 12 destinations.

à la Demande
0 801 90 10 28
(service et appel gratuits)

EN SAVOIR PLUS
Rendez-vous sur notre site
www.filibus.fr

CHARTRES MÉTROPOLE FACILITE VOS DÉPLACEMENTS

VOYAGEZ à la demande

Depuis les communes non urbaines de Chartres métropole

Réservez au :
0 801 90 10 28
(service et appel gratuits)

filibus
CHARTRES MÉTROPOLE

AMELIORATION DE L'HABITAT
Programme d'Intérêt Général / 2022-2027



DES AIDES POUR AMELIORER SON LOGEMENT

Dans le cadre de sa politique en matière de logement et de son Programme Local de l'Habitat, Chartres Métropole propose des aides financières et des conseils pour **RENOVER, AMELIORER ou ADAPTER son logement**, dans le but d'y vivre le plus sereinement et confortablement possible.

Un dispositif actif sur l'ensemble du territoire.

Un interlocuteur unique : **Chartres Renov' Habitat**

**Propriétaires occupants
Propriétaires bailleurs**

**N'attendez plus
Renseignez-vous dès
maintenant !**

Gratuit et sans engagement

Réduire ses factures énergétiques
Valoriser son bien
Rendre son logement plus sain
Améliorer le confort thermique
Adapter sa salle de bain
Anticiper ou agir sur une perte d'autonomie
Réhabiliter un logement vacant
Engager de gros travaux sur un logement très dégradé
Mettre son logement en location



Travaux non commencés
Travaux réalisés par des entreprises



Des conseils techniques

Préconisations de travaux
Rechercher de solutions adaptées
Analyse de devis

Des subventions pour vos travaux

Etude d'éligibilité
Recherche d'aides financières
Montage des dossiers

Un suivi personnalisé

Suivi de tous les accords d'aides
Suivi de fin de travaux
... jusqu'au versement des aides

Depuis 2016
sur Chartres Métropole

- ↘ **près de 800**
logements réhabilités
- ↘ **14 M€**
de travaux engagés
- ↘ **7 M€**
de subventions accordées
- ↘ **50%**
de financement moyen



Informations pratiques

#contact Chartres Renov' Habitat

02 37 23 40 00

Hôtel d'Agglomération
Place des Halles - Chartres
chartresrenovhabitat@agglo-ville.chartres.fr

#permanences

du lundi au vendredi
de 9h à 12h45 et de 13h30 à



Une opération soutenue par
l'Etat et l'Agence Nationale de
l'Habitat

**Des conseils et des subventions
pour rénover son habitat**



PROGRAMME D'INTERÊT GÉNÉRAL (2022-2027) POUR TOUS VOS PROJETS **DE RÉNOVATION ET D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT**

FICHE PRATIQUE :

Cette fiche d'information sur le dispositif est à destination des élus et services communaux.

PIG :

Outil opérationnel en faveur de l'amélioration du parc privé, porté par Chartres Métropole, en partenariat avec l'ANAH

Conseils, accompagnement complet et gratuit, aides financières

OBJECTIFS :

Agir en termes d'amélioration du parc privé de logements sur les thématiques suivantes :

- Rénovation énergétique
- Adaptation des logements à la perte d'autonomie
- Résorption de l'habitat dégradé et/ou vacant
- Développer l'offre locative à loyer maîtrisé



CONDITIONS GÉNÉRALES

Propriétaires occupants :

- Conditions de ressources
- Le logement doit être achevé depuis plus de 15 ans
- Le logement doit être occupé à titre de résidence principale
- Les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment (qualifiés RGE pour les travaux de rénovation énergétique)
- Les travaux ne doivent pas être démarrés avant la constitution et la validation du dossier de demande d'aides

- Ma Prime Rénov' Sérénité (Rénovation énergétique) :



- Isolation des parois (plancher, murs, combles, toitures)
- Remplacement des menuiseries, portes, volets
- Remplacement/installation du système de chauffage et/ou de production d'eau chaude sanitaire
- Remplacement/installation d'un système de ventilation mécanique

Le projet doit permettre l'atteinte d'un gain énergétique supérieur à 35 %.

- Habiter Facile (adaptation du logement à la perte d'autonomie ou au handicap) :



- Adaptation de la salle de bain et des WC
- Volets roulants motorisés
- Aménagement et optimisation des cheminements intérieurs/extérieurs
- Accessibilité du logement
- Création d'unité de vie adaptée

Le projet doit être en relation avec les besoins des occupants (public retraité ou en situation de handicap).

- Habiter Serein (Rénovation globale de logements dégradés et/ou insalubre) :



- TCE : Gros œuvre, toiture, couverture
- Réseaux, plomberie, électricité
- Étanchéité, revêtements

Propriétaires bailleurs :

- Le logement doit être achevé depuis plus de 15 ans
- Le propriétaire s'engage, dans le cadre d'une convention, à louer le logement (non meublé) pendant une durée de 6 ans tout en respectant un plafond de loyer et des conditions de ressources pour les locataires
- Les travaux doivent permettre l'atteinte d'un gain énergétique de 35% et l'étiquette énergétique D



Loc'Avantages
La réduction d'impôt qui profite à tous

Encourager les propriétaires
à louer moins cher

- Les travaux subventionnés sont en corrélation avec les besoins du logement et de l'ampleur du chantier.

CONTACTS / INFORMATIONS PRATIQUES :

Chartres Rénov' Habitat
02 37 23 40 00
Hôtel d'Agglomération
Place des halles – Chartres
chartresrenovhabitat@agglo-ville.chartres.fr

Permanences du lundi au vendredi
9h à 12h45 / 13h30 à 17h



BULLETIN MUNICIPAL

MAIRIE DE BOISVILLE-LA-SAINT-PÈRE

1 RUE DU STADE

28 150 BOISVILLE-LA-SAINT-PÈRE

mairie@boisvillelasaintpere.fr

☎ : 02 37 99 32 28

www.boisvillelasaintpere.fr